

TEREA

Préserver, gérer et valoriser
les ressources naturelles

Conférence des acteurs français sur les forêts tropicales

« Protection de la biodiversité
et enjeux sociaux dans les
forêts tropicales : où en est le
modèle aménagement-
certification ? »

Paris, 11 - 12 janvier 2012



Quelques chiffres

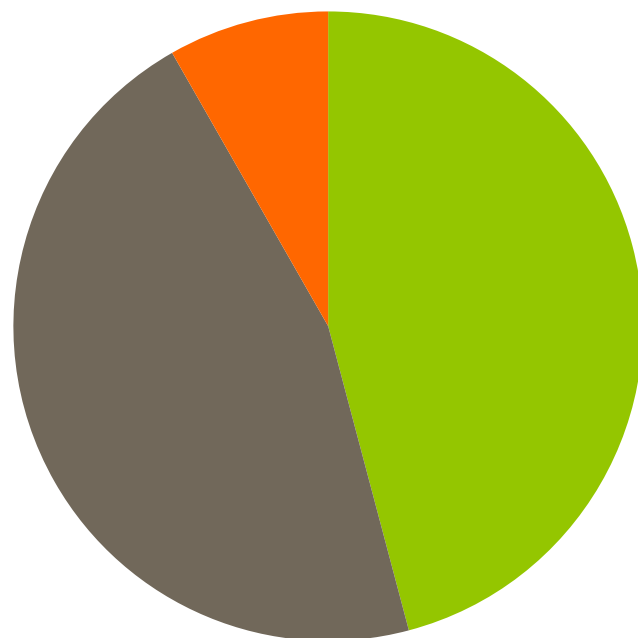


Etat de l'aménagement

- 60 à 70 M ha destinés à la production de bois d'oeuvre
- 44 M ha attribués en concessions forestières (2011)
- 14 M ha sous plan d'aménagement (2010) / autres en cours de préparation



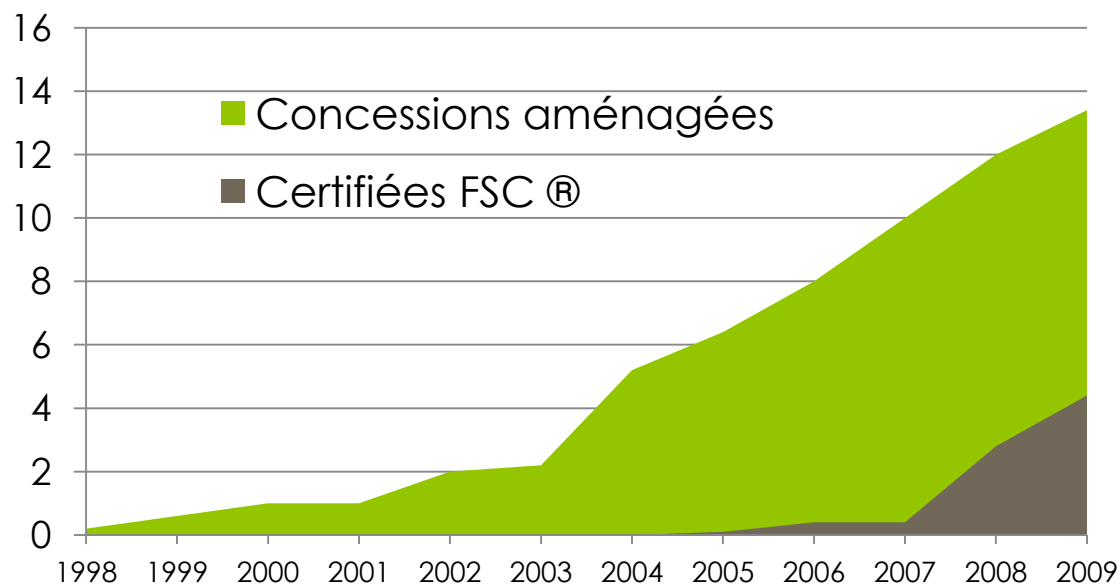
Evolution de l'aménagement dans le Bassin du Congo



- En cours d'aménagement (ou non aménagé)
- Aménagement approuvé
- Certifié FSC®

Une évolution positive...

- Développement et acceptation du principe d'aménagement
- Développement des certificats de légalité
- Evolution forte, et récente du FSC®
- Mise en place du FLEGT



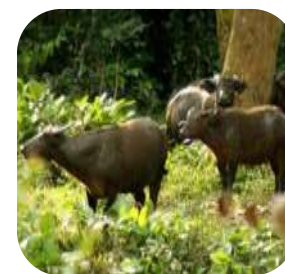
Source: Etat des forêts 2010

De nouveaux acteurs

- Arrivée massive des compagnies asiatiques
- Implication des nationaux et PME dans le processus
- De nouveaux investisseurs (Indiens, sud-africains, américains...)



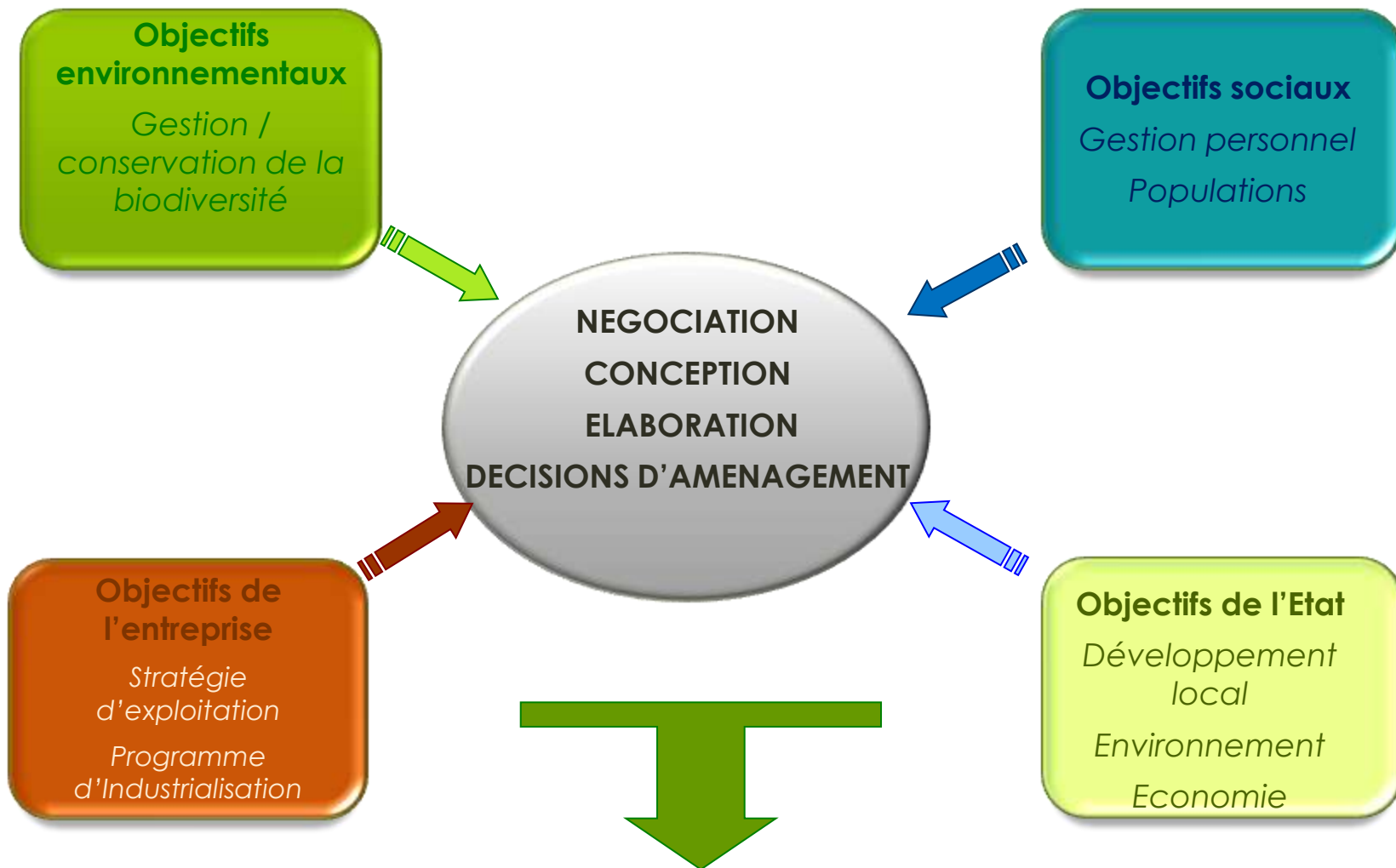
La démarche d'aménagement



Acquisition de données

- Inventaire d'aménagement
- Etudes dendrométriques
- Etudes socio-économiques
- Etudes écologiques
- Etc.



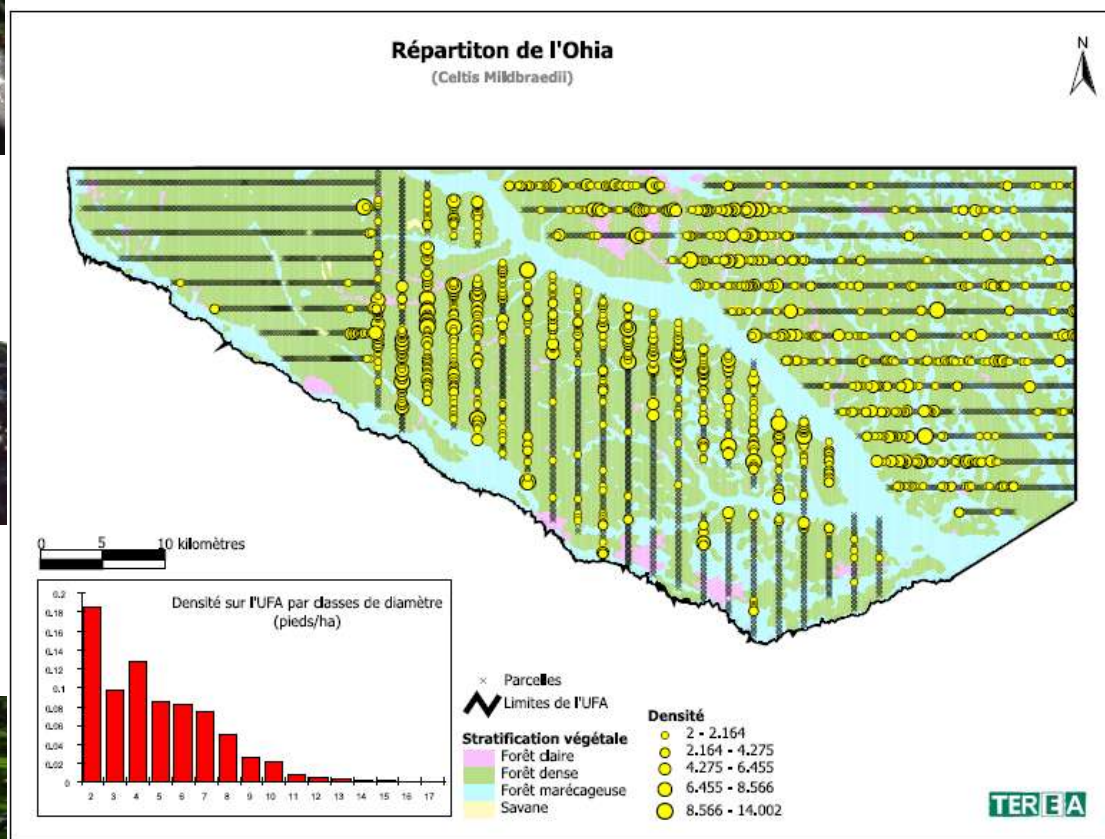


Plan d'aménagement forestier

L'acquisition des connaissances lors de la phase de préparation du plan d'aménagement

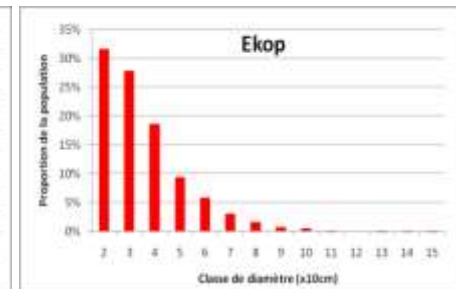
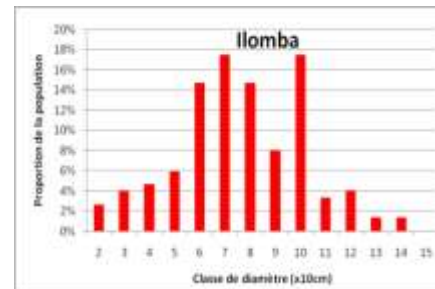
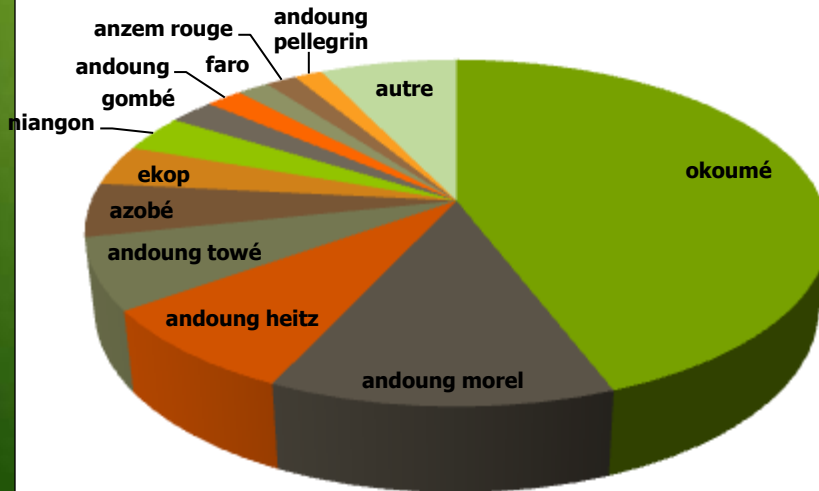
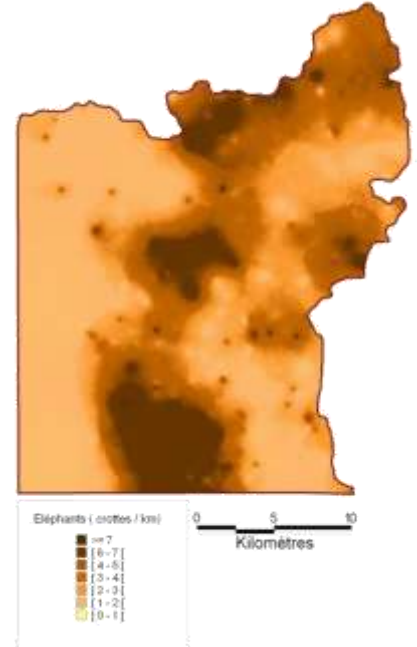


Inventaires d'aménagement



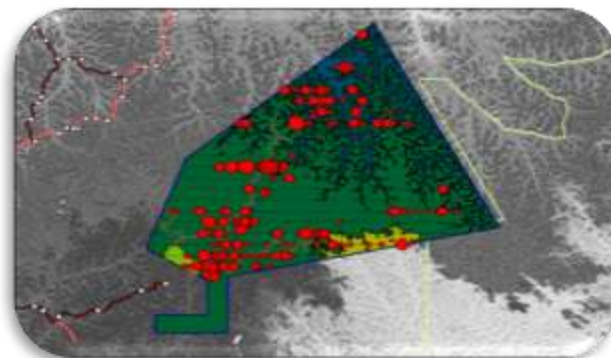
Inventaires d'aménagement

- Identification des zones de biodiversité
- Connaissance des formations végétales
- Espèces / famille présentes
- Structures diamétriques des essences
- Etc.



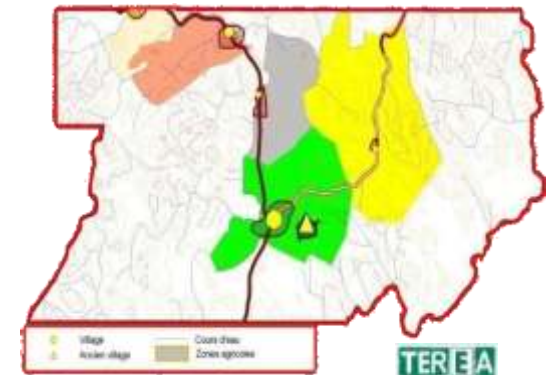
Etudes biodiversité

- Identification de zones d'intérêt écologique
 - Faune
 - Flore
 - Habitat
 - Paysage



Etudes socio-économiques

- Répartition des populations
- Usages de la forêt, ses ressources
- Utilisation de l'espace
- Activités économiques
- Composition ethnique, risques de conflits...
- Opportunités de développement local



Diagnostic employés et ayants droit

- Conditions de travail
- Droit au syndicalisme
- Formations
- Prise en charge des ayants-droit : logements, santé, éducation...



Quelques limites...

- **Botanique :**

- Identification botanique des essences : regroupement d'espèces sur critères économiques, identification par nom pilotes, beaucoup d'inconnues...
- Limité aux espèces ligneuses
- Peu de données sur la régénération (< 10 cm), pour un nombre restreint d'essences



Quelques limites...

- **Faune :**

- Inventaire en présence / absence (pas de calculs de densités)
- Partenariats avec ONG ne sont pas (et ne peuvent pas) se généraliser
- Inventaires se limitent aux grands mammifères : oiseaux, reptiles, autres familles écartés des inventaires d'aménagement



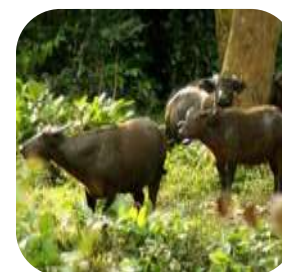
Quelques limites...

- **Social :**

- Durée parfois courte pour une bonne compréhension des enjeux, espaces, personnes ressources
- Processus de concertation rarement mis en place lors de la phase préparatoire.



Prise en compte de la biodiversité et aspects sociaux lors de la mise en œuvre des plans d'aménagement



Principal facteur de protection de la biodiversité ?

- **Protection du massif forestier**

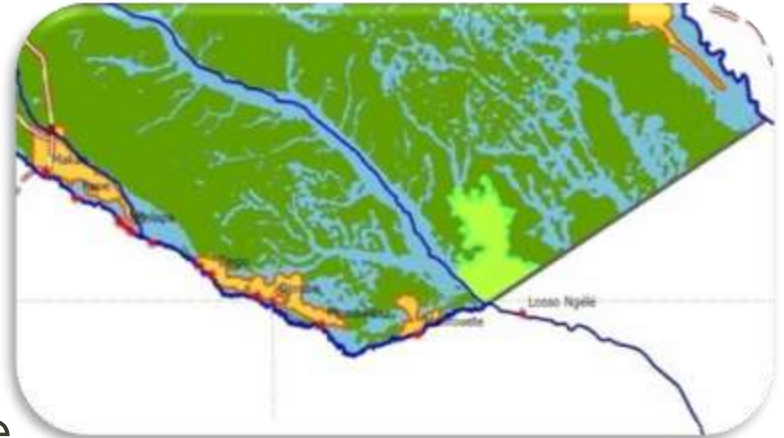
- Attribution sur le long terme
- Contrôle de la concession contre l'exploitation illégale, les défrichements,
- Contrôle de la concession contre d'autres modes d'utilisation des terres,



Série de protection : maintien de la biodiversité ?

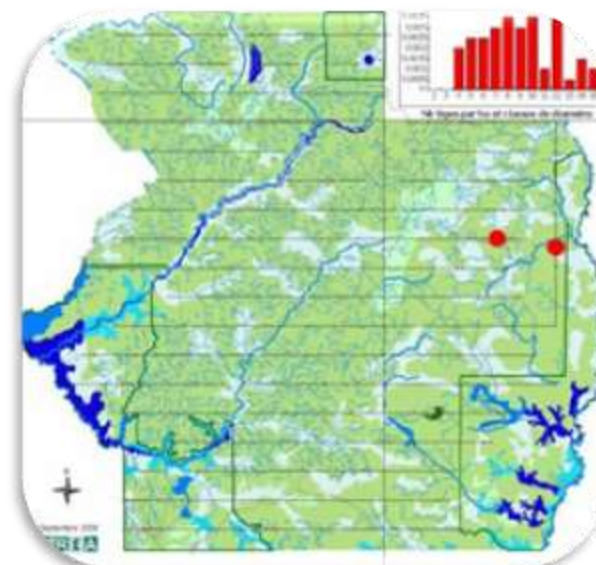
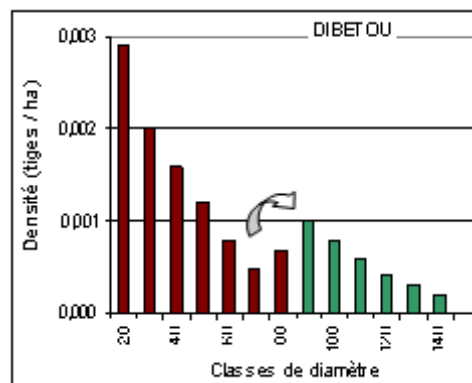
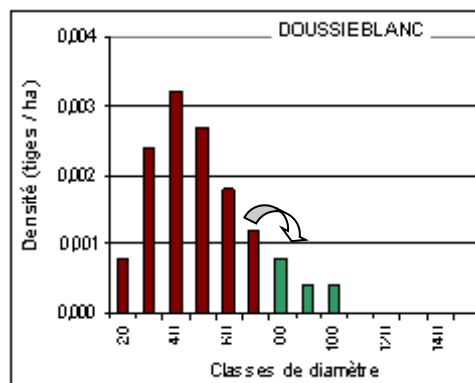
- **Zonage de la concession en séries de protection et conservation**
 - Zones non exploitées,
 - Zones où activité contrôlée

- **Zones tampons de Parc Nationaux**



Mesures de gestion spécifiques

- Essences non exploitées
- DME relevés
- Mesures EFIR



Lutte anti-braconnage

- Chasse contrôlée
- Accès limité (barrières)
- Actions de sensibilisation
- Etc.



Mesures sociales envers les populations

- Structures de concertation / dialogues avec les populations
- Respects des zones traditionnelles, coutumières
- Réduction des conflits d'usage (Sapelli / chenilles)
- Appui au développement local / Sources originales de financement
- Mise en place de mesures contractuelles : clarifier les droits et devoirs



Mesures sociales envers les ayants-droits

- Habitat
- Hygiène
- Eau potable
- Santé
- Déchets
- Education
- Disponibilité en vivres



Mesures sociales envers les travailleurs

- Formation professionnelle
- Premiers secours
- Sécurité au travail
- Droit au syndicalisme
- Etc.



Les limites...

- Mise en œuvre très inégale selon les opérateurs
- Nouveaux acteurs (PME, asiatiques) n'ont pas la même vision / volonté / moyens que les entreprises « pionnières »
- Implication moins forte des ONG, qui ne peuvent pas être « partout ». Partenariats avec les grandes entreprises non reconduits
- Des contrôles très limités, voire absents, de la part de l'Administration



La « Plus-value » de la certification



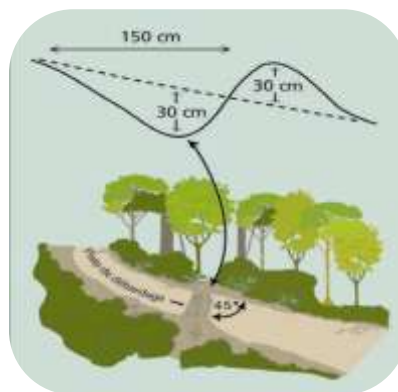
Essor très important de la certification

- **Développement des certificats de légalité et FSC® :**
 - Rôle moteur très fort de la certification
 - Efforts énormes consentis par les entreprises certifiées



Biodiversité

- Mesures de protections plus poussées, et respectées
- Mesures EFIR plus développées
- Véritable contrôle de la concession
- FHVC
- Etc.



Aspects sociaux

- C'est certainement sur ce plan que la certification a créé un véritable écart entre les entreprises se limitant à la mise en œuvre du PA et celles engagées dans la certification :
 - Dialogue social
 - FHVC / CLIP
 - Mesures de développement local
 - Formation
 - Sécurité au travail
 - Hygiène, santé, sécurité
 - Etc.



Transparence

- **Entreprises contrôlées, rapports publics**
- **Ouverture plus grande sur la communauté scientifique (impacts biodiversité indirects)**



Les limites

- ◉ Mode de gestion très « élitiste » : toutes les entreprises ne pourront pas suivre
- ◉ Même pour les grandes entreprises : quelle est la viabilité économique de la certification ?
- ◉ Quid de la valorisation de la certification sur les marchés européens (cf. étude ECOFORAF)?



Des pistes d'amélioration ?



Sur le plan technique...

- **Il est toujours possible d'aller plus loin :**
 - Phase de collecte et diagnostic plus poussée
 - Valorisation scientifique des données recueillies à l'échelle locale, nationale, régionale
 - Mesures de protection plus rigoureuses
 - Un meilleur dialogue social
 - Partage des revenus et décisions
 - Etc...



Mais...

- Viabilité économique du système proposé ?
- Doit-on pousser vers du « très haut de gamme » pour une minorité d'entreprise et du « moyen de gamme » pour la majorité ?
- Le respect du cadre légal par tous n'est-il pas la priorité ?
- Rôle du FLEGT ?
- Responsabilité des Etats, de la communauté scientifique ?



MERCI POUR VOTRE ATTENTION



Terre Environnement Aménagement

www.terea.org

contact@terea.org